

## ASSURANCES DE PERSONNES

# Les mutuelles de fonctionnaires font de la résistance

**MARCHES** Bien engagée pour les mutuelles historiques, la procédure de référencement par les ministères pourrait néanmoins être remise en cause.

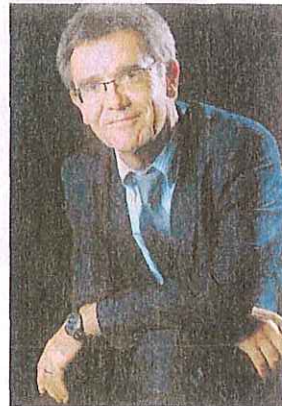
**À** ce jour, seul Groupama a réussi, à l'Office national des forêts, à ouvrir une brèche dans le fief des mutuelles de fonctionnaires. La procédure de référencement engagée par les ministères dans le cadre du nouveau dispositif de participation de l'État employeur à la protection sociale complémentaire de ses agents leur réussit plutôt bien.

### On prend les mêmes et on recommence ?

Le Quai-d'Orsay a préféré la Mutuelle des Affaires étrangères en santé et la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN) en prévoyance à l'alliance constituée par la Mutuelle générale (MG), GMF et Swiss Life. MG s'était également présentée au ministère de l'Agriculture, mais ce sont la Smar et la Mutuelle générale de l'Équipement et des territoires (MGET), de nouveau en partenariat avec la MGEN pour la prévoyance, qui ont

été choisies. La concurrence n'a pas non plus percé à Bercy, où la Mutuelle générale de l'Économie et des finances (MGefi), issue de la fusion de six mutuelles, a été désignée pour les deux ministères de la place (Économie, Industrie et Emploi d'une part, Budget, Comptes publics et Fonction publique de l'autre).

À Bercy toujours, la Mutuelle centrale des Finances, qui n'avait pas déposé de dossier, cherche à se rapprocher de la MGefi. Place Vendôme, l'administration n'a pas eu à trancher : la Mutuelle du ministère de la Justice y était seule candidate. À la MGEN, on retient son souffle : la décision de l'Éducation nationale est atten-



La MGefi, présidée par Serge Brichet, a été retenue par les deux ministères de Bercy.

due de manière imminente. En revanche, plusieurs appels d'offres ne sont toujours pas connus, à la Défense, l'Intérieur, la Santé et le Travail.

Même si tout n'est pas joué, la tournure prise par les événements ne satisfait pas Jean-Louis Span. Pour le président de la Mutuelle générale des services publics, auteur de la plainte qui

a mis un terme aux aides directes de l'État aux mutuelles, «on prend les mêmes et on recommence». Il n'exclut d'ailleurs pas une nouvelle saisine de la Commission européenne, cette fois sur les conditions de déroulement des appels à la concurrence. ●

LAURE VIEL